

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « finances »

Conseil municipal du 25 mars 2013
Séance du 14 mars 2013

9 Marchés publics – liste annuelle des marchés publics passés en 2012 – information au conseil municipal

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mmes PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

M. CABARET

M GRIMBERT

M. MACHU

M. CHEURFA

Etaient absents :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Mme CAPON

M. BERNARD-LUNEAU

Mme FÉVRIER

M. NACHITE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KOUACHI-MAHSAS,

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

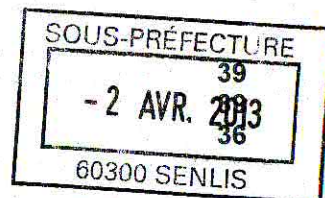
Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

L'article 133 du code des marchés publics prévoit que le pouvoir adjudicateur publie au cours du premier trimestre de chaque année, une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires.

L'arrêté du 21 juillet 2011, pris en application de l'article 133 du code des marchés publics précise que les marchés doivent être présentés en distinguant selon le type d'achat : travaux, fournitures et services. Doivent également figurer sur la liste l'objet et la date du marché, ainsi que le nom de l'attributaire, en mentionnant le code postal du titulaire du marché.

La liste indique de manière séparée, les marchés relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services. Pour chacun de ces trois types de prestations, les marchés sont regroupés par tranches en fonction de leur prix.

Aussi, vous trouverez ci-joint la liste des marchés conclus pour l'année 2012.



maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu le code des marchés publics et notamment l'article 133,
Vu l'arrêté en date du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics,
Considérant que cette liste doit faire l'objet d'une information aux membres du conseil municipal,
Entendu le rapport de présentation,

■ Prend acte :

De la liste annuelle des marchés publics passés en 2012.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **28 MARS 2013**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **02 AVR. 2013**

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le... **21/04/13**

et publication ou notification le... **28/03/13**

CREIL, le... **21/04/13**

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy